

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 33

N°254

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DÉCEMBRE 2017

**L'AN deux mille dix sept, le 13 décembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 décembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamilia, LENZI Ling, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, BIDL Damien, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME  
Monsieur Fethi CHOUDER  
Madame Soizig NEDELEC  
Monsieur Pascal BEAUDET  
Madame Alice FAGARD  
Monsieur Guillaume SANON  
Madame Hana RABAH  
Monsieur Rachid ZAÏRI  
Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Nourredine KADDOURI  
Monsieur Kilani KAMALA  
Madame Maria MERCADER Y PUIG  
Monsieur Anthony DAGUET  
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Madame Mériem DERKAOUI  
Monsieur Daniel GARNIER  
Monsieur Abderrahim HAFIDI

---

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

---

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des  
Affaires Culturelles/Service Culture

**OBJET : Signature de la convention de partenariat entre la commune d'Aubervilliers et l'association Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis relatif à la mise à disposition de places de spectacle gratuites pour un public éloigné de la culture dans le cadre de quotas spécifiques.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal ;

Vu le projet de convention de partenariat entre l'association Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis ;

Considérant l'intérêt que représente, pour la commune, le projet de partenariat entre l'association Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis et la Ville d'Aubervilliers visant à la démocratisation culturelle ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

**DELIBERE :**

**AUTORISE** la Maire à signer la convention de partenariat entre la commune et l'association Cultures du Cœur en Seine-Saint-Denis pour les saisons culturelles 2016-2017 et 2017-2018.

Reçu en préfecture le : 15/12/17

Publié le : 15/12/17

Certifie exécutoire : 15/12/17

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

